

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DU 04 DECEMBRE 2025

Date et Lieu :

Lieu	Date	Heure
MJS (Maison de la jeunesse et des sports)	04/12/2025	19H00

Personnes présentes :

32 majeurs licenciés du CED présents:

BALLIDORO Sébastien, BARBIER Laurent, BARO Clément, BOISGIBAUT Julien, BOMBARDA Denis, BONTHOUX Aline, CHASSAING Florian, DEJOANNIS Stève, DELEBARRE David, DELOM Benjamin, ESCRIVA Caroline, EVIEUX Yasmine, GILLARES Marion, GIULIANO Odile, GROUSSET Nicolas, GUILLIER Arnaud, HOUPERT Yannick, ISANRD Magali, JARTOUX Xavier, LATIL Mélanie, LHOYER Kevin, MASSON Armelle, MULARD Barbara, PETOUX Kévin, PICOCHÉ Jérôme, RENOUX Nelly, RIGGI Marie, RIMBERT Virginie, ROCA Philippe, ROUGET Clémence, ROUVIER Romain, SEDRAN Sylviane.

5 majeurs licenciés du CED représentés (votants) :

ANDRE Éric, DE WOLF Elisabeth, ESTORNEL Fanny, LANDRE Stéphanie, LEROY Tiphaine.

8 mineurs licenciés du CED représentés(votants) :

BOISGIBAUT Théa, BOUVRON Anaïs, DE WOLF Lara, DE WOLF Noah, DELOM Coline, HILPERT Aurèle, HILPERT Ezra, LEROY Lucas.

Nombre de licenciés inscrits à la date de l'AG : 151

Quorum : 38

Nombre de personnes présentes : 32

Nombre de personnes représentés (votantes) : 13

Nombre de votants : 45

Le quorum est donc atteint.

L'assemblée Générale est ouverte à 19H20.

Ordre du jour :

- [Le mot du président](#)
- [Le mot de Philippe ROCA : Vice-président du CED et représentant du CT](#)
- [Le rapport moral](#)
- [Les projets](#)
- [Le rapport financier](#)
- [Vote des membres CODIR et Bureau](#)

Le mot du président

Le président ouvre la séance en souhaitant une bonne rentrée à l'ensemble des adhérents. Il souligne que l'année marque une étape importante pour le club avec l'obtention d'un nouvel espace partiellement dédié : le mur de Rostand. Grâce au soutien de la DPVA, le club dispose désormais de la possibilité de modifier et d'améliorer les voies existantes, en collaboration avec le collège. Cet espace représente une nouvelle opportunité pour développer les activités du club.

Malgré l'ouverture de la salle de Puget (South Bloc), le nombre d'adhérents demeure stable. Le président insiste sur le maintien de l'esprit convivial et familial du club, caractéristique essentielle permettant à chacun de trouver sa place. Pour préserver cette dynamique, plusieurs points clés sont rappelés.

Il réaffirme notamment l'importance de l'engagement des adhérents : faire partie du club implique une participation active à la vie associative.

Un rappel fort est également fait sur la priorité absolue à accorder à la sécurité, en salle comme en extérieur. Chacun est invité à respecter scrupuleusement les consignes, la discipline étant indispensable dans un sport à risques. Le président rappelle notamment qu'en situation d'assurage, la corde ne doit jamais être lâchée, même avec un dispositif autobloquant.

La fédération souhaite également faire un rappel sur l'importance de lutter contre le harcèlement en milieu sportif. Des propos ou des gestes inappropriés sont à bannir et ne seront pas acceptés au sein de notre club. Le respect des uns des autres ne peut qu'enrichir notre pratique collective.

Le mot du Vice-président et représentant du CT

La FFME est l'instance nationale qui encadre et développe la pratique de la montagne et de l'escalade en France. Elle définit les règles de sécurité, délivre les labels et les formations fédérales, organise les compétitions officielles et soutient les clubs dans leurs activités. Elle représente également la discipline auprès des institutions publiques et internationales.

La ligue est l'échelon régional de la fédération. Elle coordonne les actions menées sur le territoire régional : organisation des compétitions, soutien à la formation, accompagnement des clubs, développement des infrastructures et promotion de la pratique. Elle assure le lien entre les comités territoriaux et la fédération nationale.

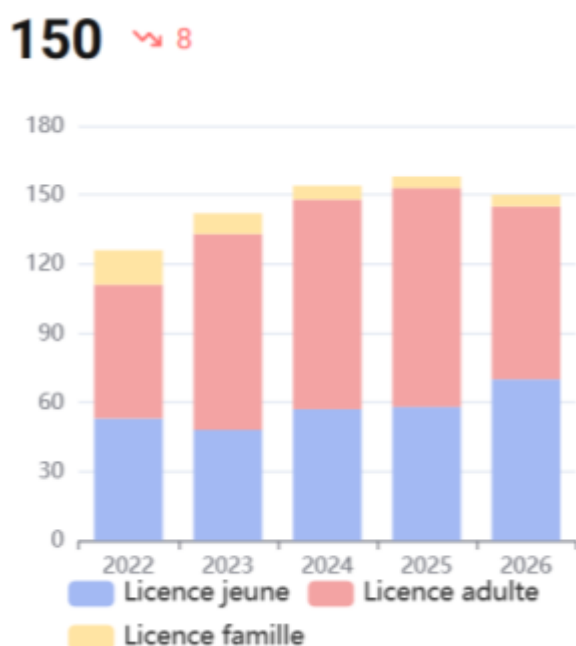
Le comité territorial agit à l'échelle départementale. Il accompagne les clubs au quotidien, participe à la gestion et à la maintenance des sites naturels d'escalade, anime les actions locales (stages, formations, événements) et veille au respect des règles de protection des sites. Il sert de relais entre les clubs du département, la ligue et la fédération.

En ce qui concerne notre territoire, Monsieur ROCA a présenté un point sur l'arrêté de 2023 interdisant la pratique de l'escalade sur le secteur de Châteaudouble. Des perspectives de réexamen sont envisagées pour le premier trimestre 2026, avec l'espoir d'une évolution favorable. Le représentant du CT se montre d'ailleurs relativement confiant quant à l'issue de ce dossier.

Evolution du nombre d'adhérents :

Comme énoncé précédemment, le nombre d'adhérents est resté stable entre les saisons 2025 et 2026.

On observe une évolution favorable du nombre de licenciés mineurs, conséquence directe de l'ouverture de trois nouveaux créneaux prévus pour la saison 2025-2026.



Le rapport moral

Côté SNE : Le manque d'encadrants au club ne nous permet pas de proposer des sorties officielles. Malgré cela, de nombreuses sorties « officieuses » s'organisent tout au long de l'année au sein du club grâce à des groupes de discussion dématérialisés par exemple.

Une bonne dynamique s'est créée et les adhérents du CED grimpent régulièrement en falaise.

En avril il a été proposé par Baptiste, BE du club, un stage de 5 jours à Lodève dans l'Hérault.

Côté SAE : L'accès à toutes les SAE nécessite le passeport jaune au minimum, le passage de celui-ci donnant accès à l'autonomie est assuré les premiers mercredis de l'année par les personnes compétentes : David et Antoine.

Les personnes complètement néophytes ou n'arrivant pas à valider le passeport jaune sont dirigées sur les cours débutants dans la limite des places disponibles.

Montagne et ski de randonnée : Aucune sorties ski n'a été proposée faute d'encadrant.

Canyonisme : Quelques sorties ont été proposées avant et durant l'été.

David a également encadré une semaine de canyoning à Mallorca, en Espagne, rassemblant une dizaine de participants.

Le week-end club : A rassemblé plus de 40 personnes les 21 et 22 juin dernier à Trigance. Plusieurs activités y ont été organisées, canyon, escalade, rando. C'était un moment agréable et convivial.

La rando beaujolaise : A quant à elle rassemblé une quinzaine de personnes le 21 novembre aux Cardières de Brandis.

D'autres moments de convivialité : Des sorties bloc et psychobloc ont été organisées tout au long de l'année.

Projet pour l'année 2025/2026

Au gymnase du MUY, le programme de remplacement annuel d'un demi mur se poursuit. A Rostand, pour cette nouvelle saison, une dizaine de nouvelles voies ont été commandées à Victor, BE du club. Ces voies seront équipées avec des prises neuves. Afin de ne pas gêner l'utilisation du mur par les élèves du collège, l'intervention devrait être réalisée en deux phases. L'objectif est de diversifier les cotations, d'apporter un renouvellement attendu et de redynamiser un mur resté inchangé depuis plusieurs années.

Concernant la pratique en milieu naturel, des sorties informelles continueront d'être proposées tant qu'aucun encadrant agréé ne sera disponible pour organiser des sorties officielles. Un stage de découverte de grandes voies est également en projet avec Victor au cours de la saison.

Les adhérents intéressés par l'obtention du diplôme d'encadrant sont invités à se rapprocher du bureau ; le club peut prendre en charge le financement de la formation.

Pour la partie canyoning, David s'efforce d'organiser chaque année une semaine de pratique durant l'été. Cette initiative reste conditionnée à un nombre suffisant de participants ; les personnes intéressées sont donc invitées à se signaler auprès de lui. Des sorties à la journée ou sur un week-end seront également proposées avant et pendant la période estivale.

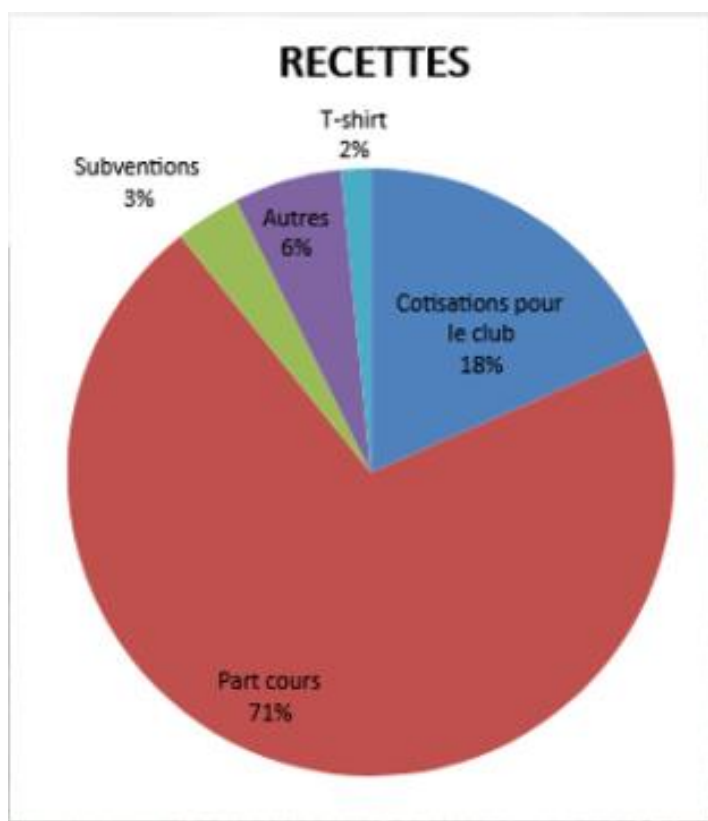
Le rapport financier

Le compte de résultat de l'année écoulée (2024/2025) :

COMPTES DE RESULTAT C.E.D. - EXERCICE DU 01.09.2024 au 31.08.2025			
CHARGES		N	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
600	Achats	295,24	
60631	Escalade	154,23	
60632	Canyon	65,00	
60633	Montagne	0,00	
60634	Divers	0,00	
60700	Avance achats matériels adhérents	76,01	
6100	Charges externes	18 160,00	
6110	Sous-traitance générale (BE Arnold)	4 800,00	
6110	Sous-traitance générale (BE Baptiste)	12 230,00	
6132	Locations immobilières (SAE Le Muy)	1 120,00	
6133	Locations mobilières (cordes Chabran)	0,00	
6150	Entretiens et réparations matériels	0,00	
6160	Assurance	0,00	
6185	Frais de formations	10,00	
6200	Autres services extérieurs	1 913,91	
6234	Cadeaux	0,00	
6238	Dons (Téléthon, UNSS)	0,00	
62381	Dons (Abandon remboursement frais divers)	0,00	
6251	Frais déplacements (pour AG CD...)	400,00	
6256	Cotisations CSA	0,00	
6257	Réceptions (AG, J Club, diverses)	1 450,91	
6260	Frais postaux	0,00	
6270	Services bancaires et assimilés	63,00	
6280	Divers	11 093,50	
6281	Cotisation CD/CR FFME	2 528,00	
6282	Cotisation affiliation club à la FFME	150,00	
6283	Cotisation FFME (dont assurance)	8 415,50	
Total 1		31 462,65	
6600	CHARGES FINANCIERES		
Total 2		0,00	
6700	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
67801			
6780	Autres charges exceptionnelles (stage Lodève)	1 599,40	
6781	Autres charges exceptionnelles (Trop perçu, rbst)	192,00	
Total 3		1 791,40	
TOTAL CHARGES		33 254,05	
1200	Solde créditeur EXCEDENT	840,47	
TOTAL GENERAL		34 094,52	
		0,00	
Evaluation des contributions volontaires en nature			
860	Emploi des contributions volontaires en nature	8 707,29	
864	Personnel bénévole *6	8 707,29	
soit cout bénévoles par licenciés :		61,32	
PRODUITS		N	
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
7060	Prestations de services	0,00	
7062	Téléthon		
7063	Animation dracénoise		
7080	Produits des activités annexes	342,00	
7081	Tee-shirts	342,00	
7082	Stages encadrés adulte		
7400	Subventions de fonctionnement	750,00	
7401	Département - Conseil Général - 2018		
7402	Commune - Mairie Draguignan - 2018	750,00	
7540	Collectes, dons manuels (Abandon rbt frais divers)		
7560	Cotisations *1	30 159,00	
7561	Part club inscriptions session libre	3 965,50	
7561	Part club inscription cours	15 280,00	
		0,00	
7563	Part club journées découvertes	20,00	
	FFME (dont assurances et cotisations CD/CR)*4	10 893,50	
Total 1		31 251,00	
7600	PRODUITS FINANCIERS		
7680	Intérêts bancaires		
Total 2		0,00	
7700	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
7780	Autres produits exceptionnels (dons)	39,00	
7780	Autres produits exceptionnels (rbst divers)	1 067,52	
7780	Autres produits exceptionnels (stage)	1 737,00	
Total 3		2 843,52	
TOTAL PRODUITS		34 094,52	
1290	Solde débiteur DEFICIT		
TOTAL GENERAL		34 094,52	
		0,00	

Les principales dépenses du club sont les salaires versés au BE pour les cours enfants / adultes, la location du gymnase du Muy et les différentes réceptions organisées (AG, fête du club, CODIR...)

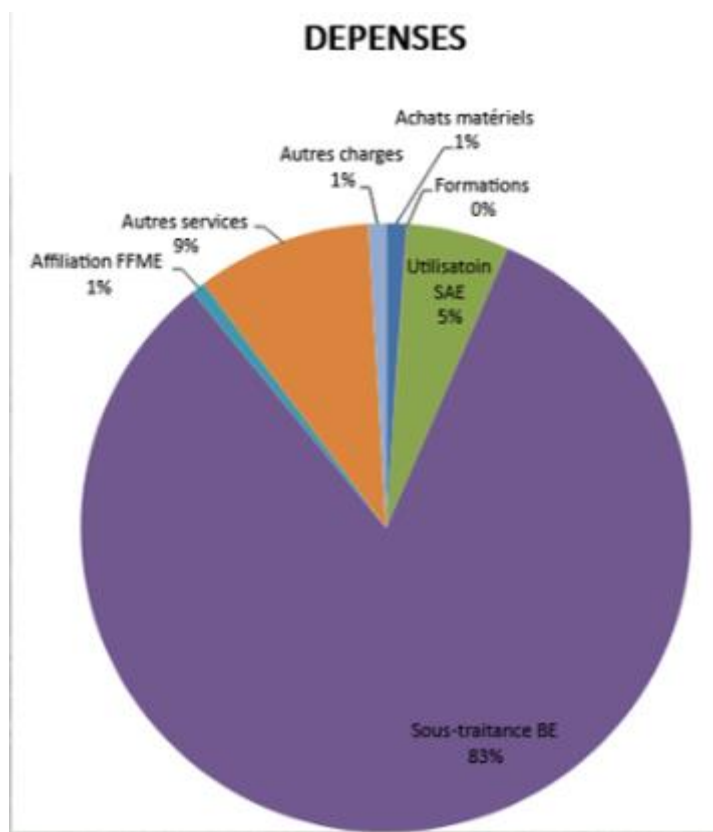
Les recettes :



Les recettes du club :

- Cotisation des licenciés : 89% total dont 71% pour les cours (autofinancement)
- Subvention de la ville de Draguignan : 750€ soit 3%.
- T-shirt : 34 vendus.
- Autres : avance sur stage, dons (trop perçu), intérêts bancaires.

Les dépenses :



Les dépenses du club :

- BE pour les cours : 83% des dépenses globales.
- Autres services : 9%, manifestations (AG, journée club...), frais de déplacement, services bancaires.
- Utilisation des SAE : 5%, le Muy 1100€ pour deux créneaux / semaine, Chabran 100€ et Rostand 0€
- Affiliation FFME : 1%
- Autres charges : 1%
- Achat matériel : 1%

Le bénévolat :

Evaluation des contributions volontaires en nature					
860	Emploi des contributions volontaires en nature	8 707,29	870	Contributions volontaires en nature	8 707,29
864	Personnel bénévole *6	8 707,29	870	Bénévolat *6	8 707,29
soit cout bénévolat / licencié :		61,32 €			

Base de fonctionnement du club :

- 733 heures de bénévolat (estimation)
- Ce qui représenterait 26% du budget du club et coûterait 61€ par licencié.

Tout le monde peut participer à la vie associative du club en respectant les consignes annoncées et en lisant les mails pour se tenir informé.

Le bilan :

ACTIF		N		N-1	PASSIF		N	N-1
	Brut	Amort.	Net					
ACTIF IMMOBILISE				- €	CAPITAUX PROPRES		9 894,81 €	9 054,34 €
				- €	Réserve libre pour projet associatif		- €	- €
				- €	Report à nouveau créateur		9 054,34 €	8 718,08 €
				- €	Résultat de l'exercice		840,47 €	336,26 €
				- €				- €
Total 1	- €	- €	- €	- €	Total 1		9 894,81 €	9 054,34 €
ACTIF CIRCULANT			9 894,81 €	9 054,34 €	DETTES à long termes			- €
Disponibilités				- €				- €
Compte courant			278,17 €	7,21 €	DETTES à court termes			- €
Livret A			9 157,34 €	8 633,93 €				- €
Caisse			459,30 €	413,20 €				- €
Total 2			9 894,81 €	9 054,34 €	Total 2		- €	- €
TOTAL ACTIF			9 894,81 €	9 054,34 €	TOTAL PASSIF		9 894,81 €	9 054,34 €

Comptes prévisionnels :

COMPTE PREVISIONNEL C.E.D. - EXERCICE DU 01.09.2025 au 31.08.2026					
CHARGES	Prév N	réalisé N-1		PRODUITS	Prév N
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	
Achats	950,00	235,36		7060 Prestations de services	0,00
Escalade	800,00	152,37		7062 Téléthon	
Canyon	100,00	0,00		7063 Animation dracénoise	
Montagne		0,00			
Divers	50,00	82,99			
		0,00			
Charges externes	19 480,00	2 260,00		7080 Produits des activités annexes	104,00
Sous-traitance générale (BE Arnold)	6 000,00	720,00		7081 Tee-shirts	104,00
Sous-traitance générale (BE Victor)	11 840,00	1 540,00		7082 Stages encadrés adulte	
Locations immobilières (SAE Le Muy)	640,00	0,00			
Locations mobilières (cordes Chabran)	0,00	0,00			
Entretiens et réparations matériels	700,00	0,00		7400 Subventions de fonctionnement	750,00
Assurance		0,00		7401 Département - Conseil Général	
Frais de formations (dont stages)	300,00	0,00		7402 Commune - Mairie Draguignan	750,00
Autres services extérieurs	2 164,00	13,20		7540 Collectes, dons manuels (Abandon rbt frais divers)	
Cadeaux	50,00	0,00		7560 Cotisations *1	35 946,00
Dons (Téléthon, UNSS)	20,00	0,00		7561 Part club inscriptions session libre	3 902,00
Dons (Abandon remboursement frais divers)		0,00		7561 Part cours Victor	13 200,00
Frais déplacements (compèt officielles, AG...)	400,00	0,00		7562 Part cout Arnold	4 720,00
Cotisations CSA		0,00		7562 Part club journées découvertes	20,00
Réceptions (AG, J Club, diverses)	1 610,00	13,20		7563 FFME (dont assurances et cotisations CD/CR)*4	14 104,00
Frais postaux	19,00	0,00			
Serives bancaires et assimilés	65,00	0,00			
Divers	14 254,00	7 919,50			
		2 160,00			
Cotisation affiliation club à la FFME	150,00	150,00			
Cotisation FFME (dont assurance)	14 104,00	5 609,50			
Total 1	36 848,00	10 428,06		Total 1	36 800,00
CHARGES FINANCIERES				7600 PRODUITS FINANCIERS	
Total 2	0,00			7680 Intérêts bancaires	48,00
				Total 2	48,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				7700 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Autres charges exceptionnelles (rbt trop perçu cotis)		0,00		7780 Autres produits exceptionnels (dons) *	
Autres charges exceptionnelles		343,00		7780 Autres produits exceptionnels (divers)*	
Total 3	0,00	343,00		Total 3	0,00
TOTAL CHARGES	36 848,00	10 771,06		TOTAL PRODUITS	36 848,00
Solde créditeur EXCEDENT	0,00	17 623,63		1290 Solde débiteur DEFICIT	0,00
TOTAL GENERAL	36 848,00	28 394,69		TOTAL GENERAL	36 848,00
Contribution des contributions volontaires en nature					
Emploi des contributions volontaires en nature	8 800,00	8 707,29		870 Contributions volontaires en nature	8 800,00
Personnel bénévole *6	8 800,00	8 707,29		870 Bénévolat *6	8 800,00

RECETTES :

Estimation à 162 licenciés : 98 adultes et 64 enfants.

Cours BE : 60 adhérents avec Victor et 16 adhérents avec Arnold.

Estimation de 12 T-shirts vendus

Subvention commune : 750€

DEPENSES :

Cours Victor : 11 840€

Location SAE : 640€

Entretien et réparation : 700€

Cours Arnold : 6 000€

Formation : 300€

Achat matériel : 950€

Manifestations : 1 600€

Le compte de résultat, le bilan financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Vote des membres CODIR et bureau

Le comité directeur est composé entre 6 et 12 membres ayant minimum 1 an d'ancienneté. Son rôle : assurer la gestion et le bon fonctionnement du club au quotidien, faire appliquer la réglementation et mettre en œuvre les projets du club.

Chaque année, 3 membres sont sortants : ils peuvent néanmoins candidater pour réintégrer le comité directeur. Un membre est élu pour un mandat de 3 ans.

Cette année Julien BOISGIBAUT, Stève DEJOANNIS et Benjamin DELOM sont en fin de mandat, ils souhaitent recandidater pour rester dans le CODIR.

Vote des membres du CODIR et du Bureau

COMPOSITION DU CODIR ACTUEL		
Membre	Fin	Commentaire
Julien BOISGIBAUT	2027	Fin mandat
Steve DEJOANNIS	2027	Fin mandat
Benjamin DELOM	2027	Fin mandat
Jérémy DUGAS	2025	démissionnaire
Marie RIGGI	2025	démissionnaire
Philippe ROCA	2025	
David DELEBARRE	2026	
Clémence ROUGET	2026	
Florian CHASSAING	2026	
Virginie RIMBERT	2026	
Yannick HOUPERT	2026	démissionnaire
Kevin PETOUX	2026	

COMPOSITION DU NOUVEAU CODIR		
Membre	Fin	Commentaire
Julien BOISGIBAUT	2027	
Steve DEJOANNIS	2027	
Benjamin DELOM	2027	
Philippe ROCA	2028	
David DELEBARRE	2026	
Clémence ROUGET	2026	
Florian CHASSAING	2026	
Virginie RIMBERT	2026	
Kevin PETOUX	2026	
Caroline ESCRIVA	2028	

Membres actuels bureau	
Secrétaire	Marie RIGGI
Trésorière	Clémence ROUGET
Vice Président	Philippe ROCA
Président	Florian CHASSAING

Membres du nouveau bureau proposés	
Secrétaire	Caroline ESCRIVA
Trésorière	Clémence ROUGET
Vice Président	Philippe ROCA
Président	Florian CHASSAING

Marie RIGGI, Jérémy DUGAS et Yannick HOUPERT ont souhaité sortir du CODIR.

Caroline ESCRIVA a exprimé le souhait de rejoindre le CODIR et d'occuper le poste de secrétaire au bureau. Bien que l'ancienneté requise pour intégrer le bureau soit normalement de 2 ans, le CODIR a décidé à l'unanimité de nommer Caroline au poste de secrétaire.

Nous sommes donc 10 membres au CODIR pour cette saison 2023/2024 :

- Julien BOISGIBAUT - Virginie RIMBERT - Clémence ROUGET
- Florian CHASSAING - Philippe ROCA - Caroline ESCRIVA
- David DELEBARRE - Stève DEJOANNIS
- Benjamin DELOM - Kévin PETOUX

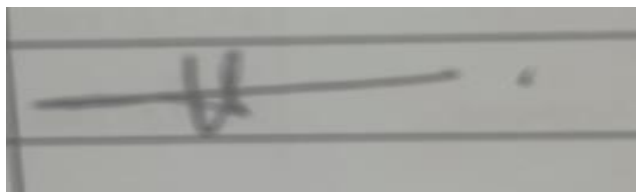
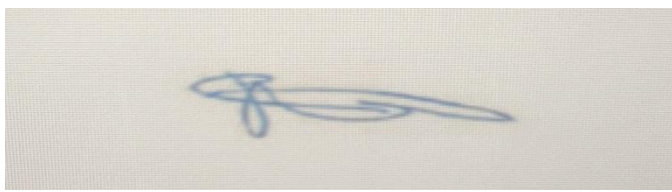
Le CODIR est élu à l'unanimité.

Le bureau se compose donc de 4 membres, un président, un vice-président, une trésorière et une secrétaire :

Membres du bureau actuel	
Secrétaire	Carole ESCRIVA
Trésorière	Clémence ROUGET
Vice-président	Philippe ROCA
Président	Florian CHASSAING

Le bureau est réélu à l'unanimité. Le président autorise la trésorière et la secrétaire à avoir accès aux comptes et informations bancaires.

20h15, Florian CHASSAING remercie l'ensemble des participants, des bénévoles du club et les membres sortants du CODIR, et clôt l'Assemblée Générale en souhaitant une bonne grimpe à tous.

BUREAU	SIGNATURE
Président : Florian CHASSAING	
Vice-Président : Philippe ROCA	
Trésorière : Clémence ROUGET	
Secrétaire : Marie RIGGI	